

# PRIORITÉS RÉGIONALES / ÉCONOMIE ET EMPLOI

LA PHOTO: SUD

## 3 QUESTIONS À...

**JEAN-MARC BESSIÈRES** président de l'entreprise CRP, l'une des premières PME à avoir intégré Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs.

### « Une AIDE pour faire les bons choix »

Comment avez-vous appréhendé votre intégration à Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs ?

J'ai été impressionné par l'incroyable énergie des entreprises sélectionnées, mais aussi par la qualité de l'accompagnement sur mesure et des formations proposées. Cet accompagnement arrive à point nommé car nous sommes, depuis quelques années, dans une dynamique de repositionnement et de développement. CRP a été très fortement malmenée en 2008 par la crise, car nous fabriquions des produits banalisés fortement concurrencés. Nous avons dû changer complètement notre stratégie commerciale en axant notre offre sur des produits techniques, innovants et à forte valeur ajoutée. Depuis trois ans, nous avons un taux de croissance de 15 %.



SÉBASTIEN SINDEU

notre chiffre d'affaires et la taille de l'entreprise.

Autre point très important : l'échange avec les autres entrepreneurs. L'intérêt est de bénéficier des expériences de chacun sur des problématiques que nous sommes tous amenés à rencontrer. C'est une dynamique de groupe très stimulante.

**En quoi cet accompagnement de la Région est-il important ?**

Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs nécessite un véritable engagement, mais cet accompagnement va, je pense, apporter un vrai plus pour nous permettre de prendre plus rapidement et de façon plus éclairée les bonnes décisions. Il y a une vraie complémentarité avec les aides que la Région nous apporte déjà en termes de conseil, d'assistance et d'aide financière pour le développement de l'entreprise et le lancement de produits innovants. Ce qui ne peut qu'enrichir notre croissance.



SÉBASTIEN SINDEU

**ACCÉLÉRATEUR** Dans sa volonté de rendre encore plus compétitives les entreprises du territoire, en particulier à l'international, la Région a mis en place, en lien avec Bpifrance, un programme d'accompagnement renforcé, sélectif et sur mesure : Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs. Vingt-trois entreprises à très fort potentiel de développement ont déjà intégré ce dispositif d'excellence.

## Faire grandir les pépites du territoire

**A**ider les entreprises dynamiques à franchir un cap supplémentaire pour devenir de véritables locomotives sur le territoire. C'est en substance la finalité du programme d'accompagnement « Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs », en faveur des PME et ETI (Entreprises de taille intermédiaire), lancé en septembre dernier par la Région. Ce dispositif, qui s'inscrit dans une politique volontariste à l'égard des entreprises à potentiel du territoire, répond à une double ambition : faire que les ETI deviennent des leaders à l'international et que les PME accélèrent leur développement pour devenir elles-mêmes des ETI.

Co-construit avec Bpifrance, avec l'appui de l'agence régionale de développement et d'innovation ADI Nouvelle-Aquitaine, et ayant vocation à être

transféré aux acteurs régionaux, ce programme est une déclinaison territoriale d'un programme déjà expérimenté au niveau national et qui a fait ses preuves. En effet, il a permis à un tiers des PME soutenues de devenir des ETI à l'issue des deux années d'accompagnement. Les autres entreprises ont confirmé une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 22 % avec des effectifs en hausse de 20 %.

### Un parcours sur deux ans

Vingt-trois entreprises, 14 PME et 9 ETI, considérées comme des pépites industrielles avec une forte capacité de développement, ont été sélectionnées au niveau régional pour intégrer cette première session.

Nouvelle-Aquitaine Accélérateurs s'appuie sur quatre objectifs : révéler les potentiels de croissance des entreprises ; créer les condi-

tions d'une émulation collective ; rompre l'isolement du chef d'entreprise ; créer de la valeur sur le territoire et un effet d'entraînement sur l'activité et l'emploi.

Cela se traduit par un parcours sur deux ans constitué d'actions sur mesure : diagnostic de l'entreprise, dit « diagnostic 360° », portant sur une dizaine d'items (organisation RH, international, croissance externe, transformation digitale, développement commercial...), approfondissement de certaines thématiques clés pour le développement de l'entreprise à travers des missions de conseil ciblées et des sessions de formation dispensées par des intervenants de HEC pour les ETI et de KEDGE pour les PME.

L'échange et le partage d'expériences entre dirigeants sont également l'un des points forts de ce parcours plébiscité par les chefs d'entreprise.

**1/3 des PME soutenus par le programme sont devenues des ETI**

## ZOOM

### CROISSANCE PREMIUM, UN ENGAGEMENT PARTAGÉ VERS PLUS DE DÉVELOPPEMENT

La Région a lancé, début décembre, un nouveau programme intitulé Croissance Premium\*. L'objectif est d'accompagner sur un an 500 entreprises volontaires, en particulier les PME des secteurs de l'industrie et des services à l'industrie, dans leur croissance. Au programme : modernisation de l'outil de production, organisation industrielle, transformation numérique, développement des capacités d'innovation, ouverture à l'international... Parmi les critères de sélection : le potentiel de croissance et d'innovation, l'impact territorial en termes d'activités productives et d'emplois et l'ambition de l'équipe dirigeante.

Dans un premier temps, l'entreprise se verra accompagnée dans une démarche d'appui à la réflexion stratégique, afin d'identifier ses leviers prioritaires de croissance. Dans un second temps, elle sera orientée vers un ou plusieurs parcours d'accompagnement thématiques prenant la forme d'actions de conseil et/ou de formations spécifiques, lui permettant de franchir des paliers dans son développement.

Un suivi personnalisé et contractualisé sera mis en place à travers une convention d'accompagnement liant l'entreprise et les partenaires chargés de son accompagnement.

\* Avec le réseau des CCI de Nouvelle-Aquitaine et ADI Nouvelle-Aquitaine.